

Études supérieures et bacheliers ES du lycée Claude Lebois (Saint-Chamond)



Sommaire :

| | |
|--|-------|
| I. Description des personnes enquêtées | p. 3 |
| 1. Les personnes concernées par l'enquête | p. 3 |
| 2. Les personnes ayant répondu à l'enquête | p. 3 |
| 3. Quelques caractéristiques des 326 personnes ayant répondu à l'enquête | p. 4 |
| II. L'année suivant le bac : quelle orientation et avec quel succès ? | p. 5 |
| 1. L'orientation la première année après l'obtention du baccalauréat | p. 5 |
| 2. Le lieu d'études | p. 6 |
| 3. La réussite la première année après l'obtention du baccalauréat | p. 7 |
| 4. Réussite en première année d'études supérieures l'année suivant le bac et facteurs explicatifs | p. 8 |
| III. Le niveau d'études atteint cinq ans après l'obtention du baccalauréat | p. 9 |
| 1. Réussite au BTS ou au DUT | p. 9 |
| 2. Réussite à une Licence générale | p. 10 |
| 3. Le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat | p. 11 |
| 4. Diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat et facteurs explicatifs | p. 13 |
| 5. Les lieux d'études au cours des cinq années après l'obtention du baccalauréat | p. 15 |
| Conclusion | p. 17 |
| Exemplaire de la lettre envoyée aux bacheliers | p. 19 |
| Exemplaire du questionnaire envoyé aux bacheliers (année 2002) | p. 20 |
| Glossaire des principaux sigles rencontrés au cours de l'enquête | p. 22 |

Enquête portant sur les bacheliers ES des années 2002 à 2010 et réalisée par trois classes de Première ES des années scolaires 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, sous la direction de leur professeur de Sciences Économiques et Sociales, M. Claude Goudard.

I. Description des personnes enquêtées

1. Les personnes concernées par l'enquête

L'enquête sur le devenir - en termes d'études - des bacheliers ES concerne les 429 personnes ayant obtenu ce diplôme au Lycée Claude Lebois (Saint-Chamond) lors des sessions 2002 à 2010. Une de ces personnes étant décédée, seules 428 personnes sont effectivement prises en compte.

Tableau 1

Répartition par sexe et par année des personnes concernées par l'enquête

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| Filles | 26 | 44 | 38 | 34 | 31 | 42 | 31 | 30 | 37 | 313 |
| en % | 72,2 | 81,5 | 77,6 | 63,0 | 60,8 | 84,0 | 75,6 | 69,8 | 74,0 | 73,1 |
| Garçons | 10 | 10 | 11 | 20 | 20 | 8 | 10 | 13 | 13 | 115 |
| en % | 27,8 | 18,5 | 22,4 | 37,0 | 39,2 | 16,0 | 24,4 | 30,2 | 26,0 | 26,9 |
| Total | 36 | 54 | 49 | 54 | 51 | 50 | 41 | 43 | 50 | 428 |

L'effectif annuel varie de 36 à 54 personnes (pour une moyenne de 47,6). **Chaque année l'effectif féminin est plus important que l'effectif masculin**, leur proportion variant de 63,0 % en 2005 à 84 % en 2007. C'est ainsi qu'au total les 428 personnes se répartissent en 313 filles et 115 garçons, soit une nette prépondérance féminine (73,2 %).

Il est à noter que **ce phénomène tend à se renforcer dans le temps**. Une enquête similaire, menée sur les 421 bacheliers ayant obtenu le baccalauréat B au lycée Claude Lebois au cours des années 1987 à 1994 avait déjà montré une surreprésentation féminine – 273 filles pour 148 garçons – mais moins prononcée que pour la période récente : 64,8 %, soit 8,3 points de moins que pour la période de l'actuelle enquête.

2. Les personnes ayant répondu à l'enquête

Tableau 2

Nombre et taux de réponse par année et par sexe

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total | Filles | Garçons |
|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre | 24 | 41 | 33 | 42 | 33 | 42 | 34 | 34 | 43 | 326 | 246 | 80 |
| Taux | 66,7 | 75,9 | 67,3 | 77,8 | 64,7 | 84,0 | 82,9 | 79,1 | 86,0 | 76,2 | 78,6 | 69,6 |

Aux 260 bacheliers qui nous ont retourné le questionnaire en 2011-2012 sont venus s'ajouter 41 nouvelles réponses en 2012-2013, 18 en 2013-2014 et 7 en 2014-2015 (bien entendu chacune de ces trois années un nombre plus important d'étudiants nous a répondu, actualisant les informations fournies la première fois). **Nous avons ainsi des renseignements pour 326 bacheliers soit 76,2 % de la population étudiée, ce qui est très bien.**

Pour les neuf sessions, les taux de réponse sont supérieurs à 60 %, pour six, ils sont supérieurs à 70 % et trois, les années 2007, 2008 et 2010, dépassent même les 80 % ! C'est pour les années les plus récentes que, proportionnellement, les retours sont les plus nombreux. Ce résultat paraît assez logique : il est toujours plus difficile de retrouver les personnes qui ont quitté le lycée depuis longtemps (voir tableau 3). De plus, les modifications familiales et professionnelles réduisent les possibilités de joindre

directement les enquêtés (nous ne disposons que des adresses parentales de Terminale). Enfin, une distance de plus en plus grande avec les études, donc aussi avec le lycée, peut aussi contribuer à expliquer les taux moins élevés des premières années.

L'écart de taux de réponse entre les filles et les garçons, 9 points en faveur des filles, peut être considéré comme significatif.

Tableau 3

Nombre de bacheliers ES dont l'adresse de Terminale n'est plus valide¹

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
|---------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| Nombre | 7 | 7 | 3 | 1 | 5 | 5 | 4 | 3 | 1 | 37 |

1. Le nombre total de bacheliers pour lesquels l'adresse de Terminale n'est plus valide est plus important mais un travail conséquent a permis de trouver une nouvelle adresse pour un certain nombre d'entre eux.

3. Quelques caractéristiques des 326 personnes ayant répondu à l'enquête

Tableau 4

Répartition par sexe

| Filles | | Garçons | | Total | |
|------------|-------------|-----------|-------------|------------|------------|
| Nombre | Part | Nombre | Part | Nombre | Part |
| 246 | 75,5 | 80 | 24,5 | 326 | 100 |

Tableau 5

Répartition par âge de réussite au bac et par sexe

| Réussite au cours de la : | Filles | | Garçons | | Total | |
|-------------------------------------|------------|------------|-----------|------------|------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| 17^e année | 9 | 3,7 | 5 | 6,3 | 14 | 4,3 |
| 18^e année | 168 | 68,3 | 45 | 56,3 | 213 | 65,3 |
| 19^e année | 59 | 24,0 | 25 | 31,3 | 84 | 25,8 |
| 20^e année et plus | 10 | 4,1 | 5 | 6,3 | 15 | 4,6 |
| Total | 246 | 100 | 80 | 100 | 326 | 100 |

En ce qui concerne l'âge de réussite au baccalauréat **69,6 % de ces 326 personnes sont « à l'heure » ou « en avance » !** L'avancée depuis la précédente enquête est remarquable : seuls 44,3 % des 390 personnes ayant eu leur bac B (et répondu à l'enquête) au cours des années 1987-1994 étaient dans ce cas. Le gain - 25,3 points -, est très élevé. À remarquer que les filles se distinguent : leur réussite est plus précoce (72,0 % sont « à l'heure » ou « en avance » contre seulement 62,6 % des garçons). C'était déjà le cas pour la période 1987-1994.

Tableau 6

Répartition par groupe d'épreuves de réussite au bac et par sexe

| Groupe d'épreuves de réussite | Filles | | Garçons | | Total | |
|-------------------------------|------------|-------------|-----------|-------------|------------|-------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| 1^{er} groupe | 189 | 76,8 | 63 | 78,8 | 252 | 77,3 |
| 2^e groupe | 57 | 23,2 | 17 | 21,3 | 74 | 22,7 |
| Total | 246 | 100 | 80 | 100 | 326 | 100 |

Près de huit personnes sur dix (77,3 % exactement) ont obtenu leur baccalauréat au premier groupe d'épreuves. Une nouvelle fois les progrès réalisés depuis la période 1987-1994 sont remarquables : seules 57,7 % des personnes ayant répondu à l'enquête étaient dans ce cas, ce qui représente un gain de près de 20 points. Ici les taux de réussite masculin et féminin sont très proches.

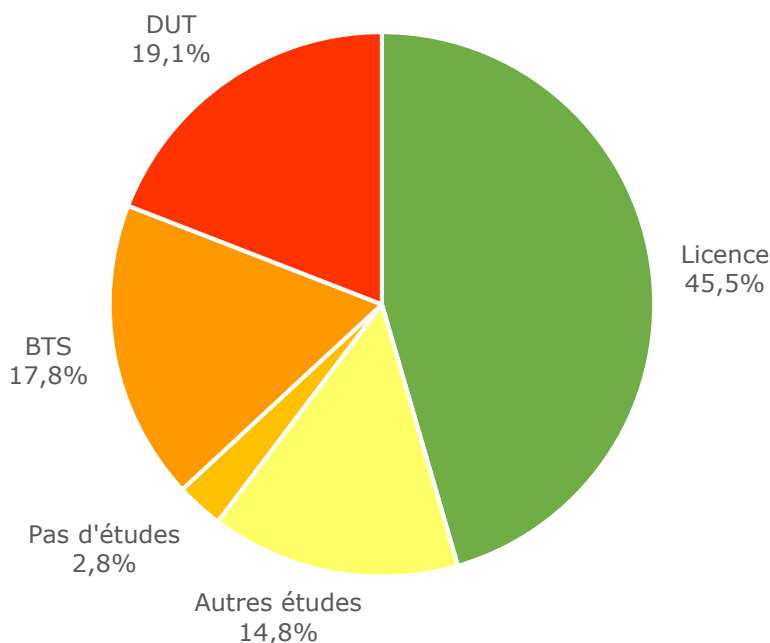
II. L'année suivant le bac : quelle orientation et avec quel succès ?

1. L'orientation la première année après l'obtention du baccalauréat

Une toute petite minorité (2,8 %) des bacheliers ES ne fait pas d'études - cet arrêt peut être d'ailleurs simplement temporaire - l'année suivant l'obtention de leur bac. **La poursuite d'études au-delà du bac ES est donc la règle générale. 45,5 % des étudiants sont en première année de Licence, s'engageant a priori dans des études longues,** auxquels il convient d'ajouter une partie des 14,8 % qui font d' « Autres études » (CPGE, IEP...). **Néanmoins plus d'un tiers (36,9 %) poursuit des études a priori plus courtes de type BTS ou DUT** (à noter la proportion très voisine d'étudiants s'engageant dans ces deux voies)

Graphique 1

Répartition des bacheliers suivant l'orientation la première année après l'obtention du baccalauréat



Si on entre plus dans le détail (voir tableau 7) les cinq filières les plus souvent retenues sont Droit (10,7 %), Techniques de commercialisation (7,1 %), Gestion des entreprises et des administrations (7,1 %), Économie Gestion (5,5 %) et STAPS (4,6 %). Il est à noter que seule la filière Droit dépasse les 10 %, ce qui témoigne d'une grande diversité d'orientation.

Tableau 7**Répartition détaillée des bacheliers suivant l'orientation la première année après l'obtention du baccalauréat**

| | Nombre | % |
|--|---------------|-------------|
| BTS | 58 | 17,8 |
| <i>dont Assistant de gestion</i> | 4 | 1,2 |
| <i>Commerce international</i> | 10 | 3,1 |
| <i>Communication des entreprises</i> | 5 | 1,5 |
| <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> | 5 | 1,5 |
| <i>Économie sociale et familiale</i> | 4 | 1,2 |
| <i>Management des unités commerciales</i> | 4 | 1,2 |
| DUT | 62 | 19,1 |
| <i>dont Gestion administrative et commerciale</i> | 13 | 4,0 |
| <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> | 23 | 7,1 |
| <i>Techniques de commercialisation</i> | 23 | 7,1 |
| Licence | 148 | 45,5 |
| <i>dont Administration économique et sociale</i> | 9 | 2,8 |
| <i>Droit</i> | 35 | 10,7 |
| <i>Économie Gestion</i> | 18 | 5,5 |
| <i>Géographie</i> | 5 | 1,5 |
| <i>Histoire</i> | 10 | 3,1 |
| <i>Langues étrangères appliquées</i> | 13 | 4,0 |
| <i>Langues, littératures et civilisations étrangères</i> | 10 | 3,1 |
| <i>Psychologie</i> | 8 | 2,5 |
| <i>Sociologie</i> | 12 | 3,7 |
| <i>STAPS</i> | 15 | 4,6 |
| Autres études | 47 | 15,1 |
| <i>dont Classe préparatoire aux grandes écoles</i> | 7 | 2,1 |
| <i>Institut de formation en soins infirmiers</i> | 6 | 1,8 |
| <i>Préparation au concours d'entrée en IFSI</i> | 13 | 4,0 |
| Autres activités | 9 | 2,8 |

2. Le lieu d'études

Plus de huit étudiants sur dix commencent leurs études post-bac dans la Loire, l'essentiel (huit sur dix) à Saint-Etienne : **une offre d'études relativement très complète est déterminante.** En effet ne manquent principalement dans l'agglomération stéphanoise que les formations de Licence en Philosophie, Psychologie, Sciences Politiques ou encore celles de l'IEP ou de DUT Carrières juridiques. À noter que la mobilité hors Région est très faible et inexistante hors de France.

Tableau 8**Répartition des lieux d'études la première année après l'obtention du bac**

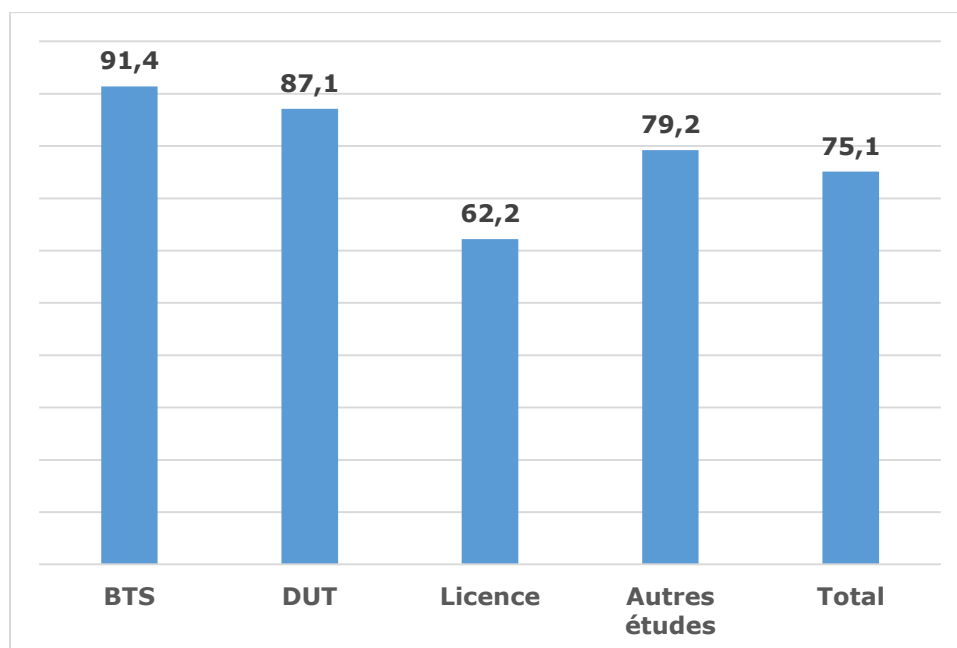
| | Nombre | % |
|--|---------------|-------------|
| Loire | 228 | 84,8 |
| <i>dont Saint-Chamond</i> | 7 | 2,6 |
| <i>Saint-Etienne</i> | 214 | 79,6 |
| Autres départements Rhône-Alpes | 39 | 14,5 |
| <i>dont Lyon</i> | 35 | 13,0 |
| France hors Rhône-Alpes | 2 | 0,7 |
| Pays étrangers | 0 | 0,0 |
| Total | 269 | 100 |

3. La réussite la première année après l'obtention du baccalauréat

Comme on peut le voir sur le graphique 2, **trois étudiants sur quatre, exactement 75,1 %, réussissent leur première année post-bac.** Quand on regarde les taux de réussite par grande filière, ce qui frappe c'est que **seuls à peine plus de six étudiants sur dix réussissent leur première année de licence, un résultat nettement inférieur à celui des études en BTS ou DUT (près de neuf sur dix).**

Graphique 2

Taux de réussite par grande filière l'année suivant le bac (en %)



Si on examine les résultats filière par filière (voir tableau 9), et en ne gardant que les voies où au moins dix bacheliers se sont inscrits (il est difficile de tenir compte des taux des autres voies, les effectifs y étant très restreints) on observe :

1. que, parmi les DUT, aussi bien GACO que GEA et que TC obtiennent des taux de réussite excellents (respectivement 92,3 %, 82,6 % et 87,0 %).
2. **que, parmi les licences, Sociologie obtient le taux de réussite le plus élevé (83,3 %), devant LEA (76,9 %) et Psychologie (75,0 %) ;**
3. que Économie Gestion (61,1 %), LLCE (60,0 %) et STAPS (60,0 %) ont un taux moindre mais néanmoins supérieur à 50 % ;
4. **que Droit (42,9 %) semble le moins favorable aux bacheliers ES !** Faut-il alors parler d'un « choix par dépit » pour certains bacheliers : candidature de repli après un refus d'admission en DUT ou BTS, absence de projet bien établi ?
5. que le taux d'admission en IFSI après une préparation aux concours est très élevé (84,6 %), cette voie paraissant bien réussir aux bacheliers ES dans la mesure où le taux de réussite en 1^{ère} année d'IFSI est de 100 % (mais il est vrai que le faible nombre d'inscrits demandera une confirmation au-delà de la seule première année d'études supérieures).

Tableau 9**Nombre d'étudiants inscrits et réussite en première année l'année suivant le bac**

| | Inscrits | Admis en 2^e année | % |
|--|-----------------|---|-------------|
| BTS | 58 | 53 | 91,4 |
| <i>dont Assistant de gestion</i> | 4 | 4 | 100 |
| <i>Commerce international</i> | 10 | 10 | 100 |
| <i>Communication des entreprises</i> | 5 | 5 | 100 |
| <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> | 3 | 2 | 60 |
| <i>Économie sociale et familiale</i> | 4 | 4 | 100 |
| <i>Management des unités commerciales</i> | 4 | 4 | 100 |
| DUT | 62 | 54 | 87,1 |
| <i>dont Gestion administrative et commerciale</i> | 13 | 12 | 92,3 |
| <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> | 23 | 19 | 82,6 |
| <i>Techniques de commercialisation</i> | 23 | 20 | 87,0 |
| Licence | 148 | 92 | 62,2 |
| <i>dont Administration économique et sociale</i> | 9 | 4 | 44,4 |
| <i>Droit</i> | 35 | 15 | 42,9 |
| <i>Économie Gestion</i> | 18 | 11 | 61,1 |
| <i>Géographie</i> | 5 | 5 | 100 |
| <i>Histoire</i> | 10 | 5 | 50,0 |
| <i>Langues étrangères appliquées</i> | 13 | 10 | 76,9 |
| <i>Langues, littératures et civilisations étrangères</i> | 10 | 6 | 60,0 |
| <i>Psychologie</i> | 8 | 6 | 75,0 |
| <i>Sociologie</i> | 12 | 10 | 83,3 |
| <i>STAPS</i> | 15 | 9 | 60,0 |
| Autres études | 47 | 38 | 80,9 |
| <i>dont Classe préparatoire aux grandes écoles</i> | 7 | 5 | 71,4 |
| <i>Institut de formation en soins infirmiers</i> | 6 | 6 | 100 |
| <i>Préparation au concours d'entrée en IFSI</i> | 13 | 11 | 84,6 |

4. Réussite en première année d'études supérieures l'année suivant le bac et facteurs explicatifs

Les trois facteurs - le sexe, l'âge de réussite au bac, le groupe d'épreuves de réussite au bac - présents dans le tableau 10, semblent pouvoir être mis en relation avec la réussite à la première année d'études supérieures. Tout d'abord **l'écart entre les filles et les garçons (5,3 points à l'avantage des filles) semble suffisamment conséquent pour être pris en considération** : c'est un élément qu'on peut rapprocher des nombreux travaux montrant une réussite plus forte des filles dans les études.

Il semblerait également qu'une relation existe entre l'âge de réussite au bac et la réussite à la première année d'études supérieures : **plus on a son bac jeune plus la réussite est forte**, à l'exception des 15 qui ont réussi leur bac ES au cours de leur 20^e année ou plus et qui ont tous réussi à une exception près leur première année d'études supérieures. Il sera intéressant de voir si les orientations choisies peuvent contribuer à expliquer ceci tout en tenant compte du faible effectif de cette population.

Enfin il est manifeste que réussir son bac au 1^{er} groupe d'épreuves est un avantage en ce qui concerne la première année d'études supérieures : **près de huit**

sur dix réussissent contre sept sur dix de ceux qui ont dû passer par le « rattrapage ».

Tableau 10

Réussite en première année l'année suivant le bac selon le sexe, l'âge de réussite au bac et le groupe d'épreuves de réussite au bac

| | | Réussite | % | Echec ou abandon | % | Total |
|---|------------------------|------------|-------------|------------------|-------------|------------|
| Sexe | Filles | 182 | 77,1 | 54 | 22,9 | 236 |
| | Garçons | 56 | 71,8 | 22 | 28,2 | 78 |
| Âge de réussite au bac (1) | 17 | 13 | 92,9 | 1 | 7,1 | 14 |
| | 18 | 153 | 74,3 | 53 | 25,7 | 206 |
| | 19 | 58 | 73,4 | 21 | 26,6 | 79 |
| | 20 et + | 14 | 93,3 | 1 | 6,7 | 15 |
| Groupe d'épreuves de réussite au bac | 1 ^{er} groupe | 187 | 77,3 | 55 | 22,7 | 242 |
| | 2 ^e groupe | 51 | 70,8 | 21 | 29,2 | 72 |
| TOTAL | | 238 | 75,8 | 76 | 24,2 | 314 |

(1) Il s'agit d'une réussite au cours de la 17^{ème} année et non d'une réussite à 17 ans, etc.

III. Le niveau d'études atteint cinq ans après l'obtention du baccalauréat

1. Réussite au BTS ou au DUT

Tableau 11

Réussite au BTS ou au DUT au cours des cinq années suivant l'obtention du bac ES

| | Réussite | Echec ou abandon | En cours d'études | Taux de réussite en % (1) |
|---|-----------|------------------|-------------------|---------------------------|
| BTS | 83 | 8 | 2 | 91,2 |
| <i>dont Action commerciale</i> | 4 | 0 | 0 | 100 |
| <i>Assistant de gestion</i> | 6 | 0 | 0 | 100 |
| <i>Commerce international</i> | 12 | 1 | 0 | 92,3 |
| <i>Communication des entreprises</i> | 7 | 0 | 1 | 100 |
| <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> | 5 | 1 | 0 | 83,3 |
| <i>Économie sociale et familiale</i> | 6 | 0 | 0 | 100 |
| <i>Management des unités commerciales</i> | 8 | 2 | 0 | 80 |
| DUT | 62 | 5 | 4 | 92,5 |
| <i>dont Gestion administrative et commerciale</i> | 11 | 2 | 1 | 84,6 |
| <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> | 22 | 2 | 1 | 91,7 |
| <i>Techniques de commercialisation</i> | 26 | 0 | 1 | 100 |

(1) Il s'agit d'un taux de réussite qui ne comprend pas ceux qui sont en cours d'études pour obtenir un BTS ou un DUT. Taux de réussite = réussite / réussite + échec ou abandon.

Si 58 bacheliers avaient choisi une orientation en STS et 62 en IUT la première année suivant le bac, 90 auront finalement tenté un BTS (si le total de la première ligne du tableau 11 fait 93 c'est que trois étudiants ont tenté deux BTS) et 70 un DUT.

L'augmentation beaucoup plus sensible en STS (+32) qu'en IUT (+8) montre que **davantage de bacheliers ES se sont tournés vers les études de techniciens supérieurs que vers l'obtention d'un DUT**. Simplement cette voie n'a pas été obligatoirement retenue la première année, mais a constitué une possibilité de repli importante après un premier échec (y compris en IUT).

Le taux de réussite est très élevé aussi bien au BTS (91,2 %) qu'au DUT (92,5 %), plus élevé pour ce dernier d'ailleurs que le taux de réussite la première année après le bac (87,1 %) : apparemment bonne réussite pour ceux qui recommencent leur première année.

2. Réussite à une Licence générale

Tableau 12

Réussite à une Licence générale au cours des cinq années suivant l'obtention du bac ES

| | Réussite | Echec ou abandon | En cours d'études | Taux de réussite en % (1) |
|--|-----------------|-------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Licence | 126 | 58 | 14 | 68,5 |
| <i>dont Administration économique et sociale</i> | 10 | 5 | 1 | 66,7 |
| <i>Droit</i> | 25 | 15 | 4 | 62,5 |
| <i>Économie Gestion</i> | 12 | 7 | 1 | 63,2 |
| <i>Géographie</i> | 5 | 0 | 0 | 100 |
| <i>Histoire</i> | 7 | 4 | 0 | 63,6 |
| <i>Langues étrangères appliquées</i> | 10 | 2 | 1 | 83,3 |
| <i>Langues, littératures et civilisations étrangères</i> | 8 | 3 | 0 | 72,7 |
| <i>Psychologie</i> | 5 | 4 | 1 | 55,6 |
| <i>Sociologie</i> | 7 | 9 | 1 | 43,8 |
| <i>STAPS</i> | 7 | 5 | 3 | 58,3 |

(1) Il s'agit d'un taux de réussite qui ne comprend pas ceux qui sont en cours d'études pour obtenir une Licence. Taux de réussite = réussite / réussite + échec ou abandon.

148 bacheliers s'étaient inscrits en première année de Licence l'année suivante l'obtention du bac. 168 ont finalement tenté ce diplôme, soit 20 nouvelles inscriptions une ou plusieurs années après la réussite au bac, ce qui correspond à une hausse de 13,5 %.

La première ligne du tableau 12 permet d'arriver à un total de 198 lorsque l'on additionne les « Réussite », les « Echec ou abandon » et les « En cours d'études » ; la différence s'explique d'une part par le fait que certains étudiants après un échec dans une licence se réoriente vers une autre licence, d'autre part parce que quelques étudiants suivent parallèlement deux licences ou passent une seconde licence après une réussite à une première.

Plus de deux étudiants sur trois commençant une Licence générale l'obtiennent (68,5 %). Ce taux est supérieur de 6,3 points à celui de la première année après l'obtention du bac. Une explication possible pourrait être la difficulté de s'adapter aux études universitaires au cours de cette année-là et donc d'un effet positif du redoublement. Si l'on s'intéresse aux différentes voies suivies on note :

1. que Géographie présente un taux de réussite de 100 %, mais porte sur un effectif très faible.

2. que **LEA (83,3 %)** et **Langues, littératures et civilisations étrangères (72,7 %)** présentent un taux de réussite élevé et supérieur à celui suivant la première année d'études après la réussite au bac (de 6,4 points pour LEA et de 12,7 points pour LLCE).
3. que **AES (66,7 %)**, **Économie Gestion (63,2 %)**, **Histoire (63,6 %)**, **Droit (62,5 %)**, **STAPS (58,3 %)** et **Psychologie (55,6 %)** présentent un taux de réussite assez élevé et là aussi parfois bien supérieur à celui suivant la première année d'études après la réussite au bac (par exemple de 22,3 points pour AES ou de 19,6 points pour Droit).
4. que **Sociologie (43,8 %)** connaît un taux de réussite plus modeste, inférieur à la moyenne. Il est à remarquer que lors de la première année d'études après le bac ce n'était pas le cas : 83,3 % des étudiants passaient en seconde année. Plutôt que de parler de la difficulté du cursus au-delà de la première année, on peut, peut-être, envisager le fait que cette voie serve pour certains bacheliers d'études palliatives, en attendant d'être acceptés dans certaines filières sélectives (on peut penser aux écoles d'assistante sociale).

3. Le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat

Il s'agit ici de ventiler les bacheliers ayant répondu à l'enquête suivant le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant l'obtention du baccalauréat. Cinq ans ne signifie pas forcément la fin des études supérieures, mais permet d'avoir une très bonne idée de la réussite à celles-ci et un panorama, certes imparfait, mais néanmoins significatif des niveaux de diplômes obtenus.

Pour le moment sur les 326 bacheliers ayant répondu à l'enquête nous avons la possibilité de déterminer le diplôme le plus élevé pour 271 d'entre eux. Ces derniers ont été ventilés en onze catégories suivant le diplôme obtenu (voir tableau 13). Si la grande majorité d'entre eux sont des diplômes de l'enseignement supérieur, il est toutefois à noter que quelques-uns ne s'inscrivent pas dans un tel cursus (BP préparateur en pharmacie, CAP petite enfance...).

Tableau 13

Nombre d'étudiants selon le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant le bac

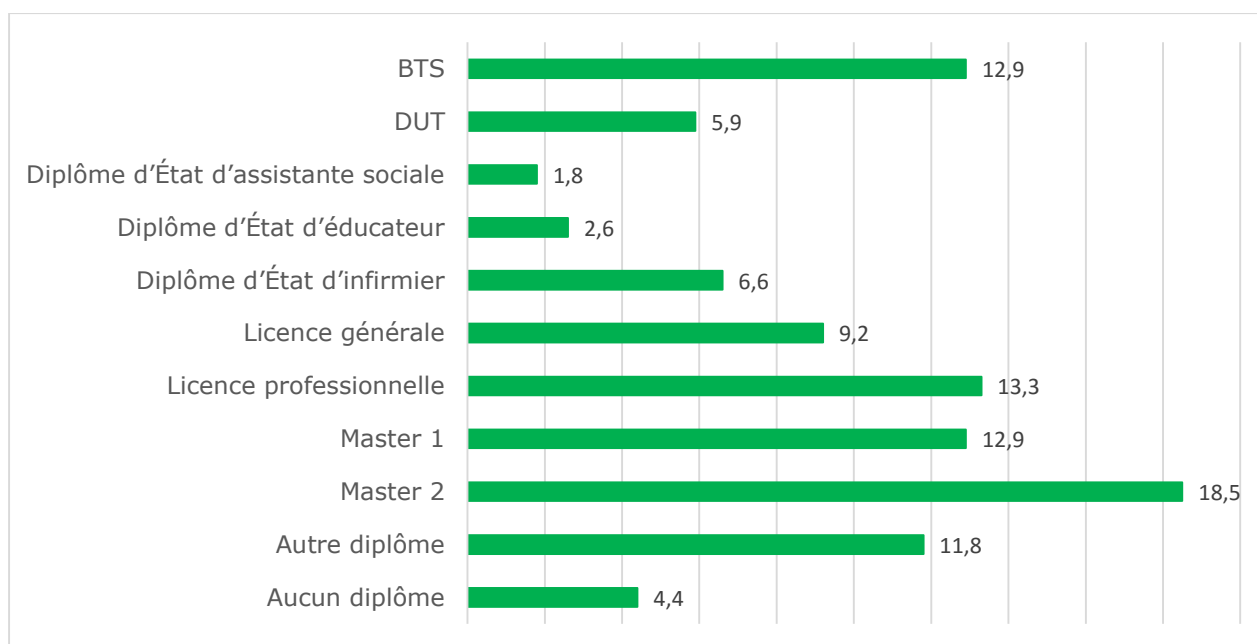
| | Nombre |
|-------------------------------------|---------------|
| BTS | 35 |
| DUT | 16 |
| Diplôme d'État d'assistante sociale | 5 |
| Diplôme d'État d'éducateur | 7 |
| Diplôme d'État d'infirmier | 18 |
| Licence générale | 25 |
| Licence professionnelle | 36 |
| Master 1 | 35 |
| Master 2 | 50 |
| Autre diplôme | 32 |
| Aucun diplôme | 12 |
| Total | 271 |

Ce tableau et le graphique 3 nous montrent :

- 1) Une réussite pratiquement généralisée des études entreprises.** Certes, certains se réorientent au cours de leurs études supérieures, mais cela ne concerne actuellement que 22,0 % des bacheliers. **95,6 % des 271 bacheliers pris en compte ici ont obtenu un diplôme**, ce qui tend à prouver l'excellente préparation que constitue la filière Économique et sociale à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- 2) Corrélativement très peu de bacheliers ne tirent pas profit (en termes de diplômes) de leurs années post-bac :** seuls 12 n'obtiennent aucun diplôme, ce qui correspond à 4,4 % des 271 bacheliers. Cette proportion était comprise entre 11 et 12 % lors de la période 1987-1994 : **les progrès sont donc remarquables.**
- 3) La majorité des étudiants obtenant un BTS** (c'est le diplôme le plus élevé pour 35 étudiants alors que 83 en ont obtenu un) **et une proportion encore plus grande de ceux obtenant un DUT** (46 pour 62) **poursuivent leurs études**, notamment en licence professionnelle (diplôme le plus élevé obtenu par 13,3 % des 271 bacheliers). Il semblerait que 2/3 de ces étudiants soient dans ce cas et ce point méritera d'être davantage étudié.
- 4) Ce constat semble vrai également pour les étudiants obtenant une licence générale :** c'est le diplôme le plus élevé pour seulement 25 des 126 étudiants ayant obtenu une licence générale.
- 5) D'ailleurs, parmi les dix catégories, la plus fréquente est Master 2 :** **18,5 %** des étudiants n'ont connu aucune anicroche dans leurs études universitaires !

Graphique 3

Répartition des étudiants suivant le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le bac (en %)



4. Diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le baccalauréat et facteurs explicatifs

Les trois facteurs - le sexe, l'âge de réussite au bac, le groupe d'épreuves de réussite au bac - présents dans le tableau 14 et les graphiques 4 à 6, semblent pouvoir être mis en relation avec le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le baccalauréat.

Tableau 14

Nombre d'étudiants selon le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années suivant le bac selon le sexe, l'âge de réussite au bac et le groupe d'épreuves de réussite au bac

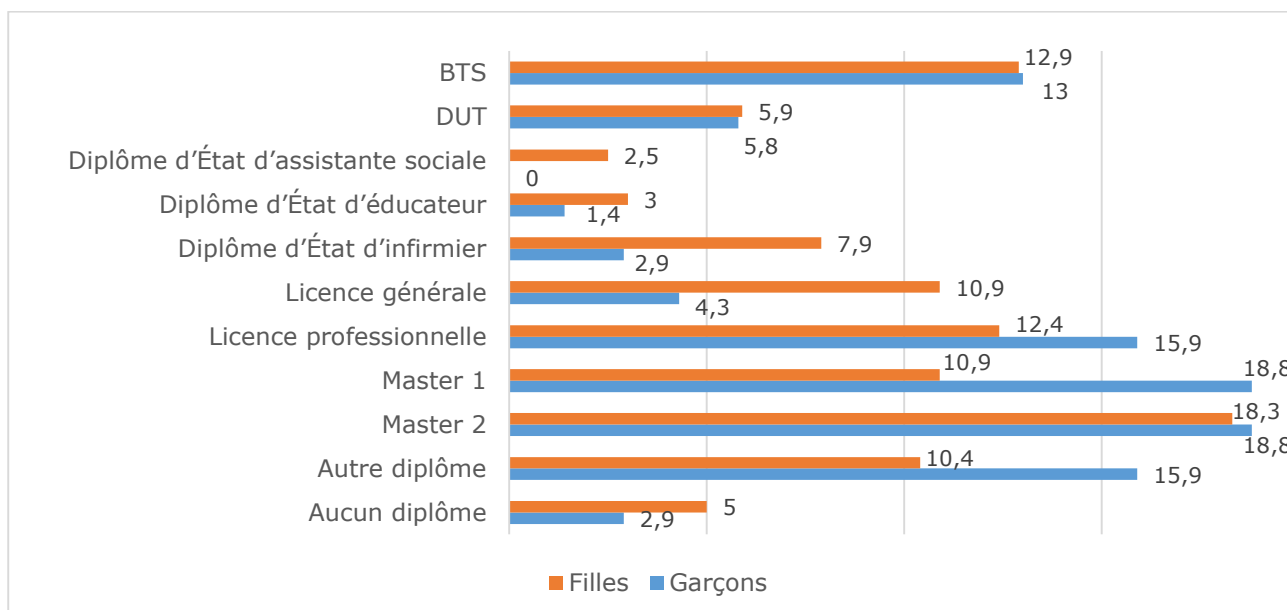
| | Sexe | | Âge de réussite au bac (1) | | | | Groupe d'épreuves de réussite au bac | |
|-------------------------------------|------------|-----------|----------------------------|------------|-----------|-----------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Filles | Garçons | 17 | 18 | 19 | 20 et + | 1 ^{er} groupe | 2 ^e groupe |
| BTS | 26 | 9 | 0 | 21 | 11 | 3 | 22 | 13 |
| DUT | 12 | 4 | 0 | 8 | 8 | 0 | 11 | 5 |
| Diplôme d'État d'assistante sociale | 5 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 5 | 0 |
| Diplôme d'État d'éducateur | 6 | 1 | 0 | 5 | 2 | 0 | 7 | 0 |
| Diplôme d'État d'infirmier | 16 | 2 | 0 | 13 | 3 | 2 | 13 | 5 |
| Licence générale | 22 | 3 | 0 | 20 | 5 | 0 | 17 | 8 |
| Licence professionnelle | 25 | 11 | 1 | 22 | 11 | 2 | 29 | 7 |
| Master 1 | 22 | 13 | 3 | 24 | 7 | 1 | 31 | 4 |
| Master 2 | 37 | 13 | 4 | 37 | 8 | 1 | 45 | 5 |
| Autre diplôme | 21 | 11 | 3 | 17 | 8 | 4 | 22 | 10 |
| Aucun diplôme | 10 | 2 | 0 | 4 | 8 | 0 | 8 | 4 |
| Total | 202 | 69 | 11 | 176 | 71 | 13 | 210 | 61 |

(1) Il s'agit d'une réussite au cours de la 17^{ème} année et non d'une réussite à 17 ans, etc.

a - Le sexe.

Graphique 4

Répartition des étudiants suivant le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le bac selon le sexe (en %)



Tout d'abord au bout de cinq ans **une proportion plus forte de garçons a obtenu un master 1 (18,8 % contre 10,9 %), un autre diplôme (15,9 % contre 10,4 %) et une Licence professionnelle (15,9 % contre 12,4 %)**. Ceci entre pour partie en contradiction avec ce que l'on avait observé sur la réussite lors de la première année après le bac, où la réussite des filles était supérieure de 5,3 points à celle des garçons.

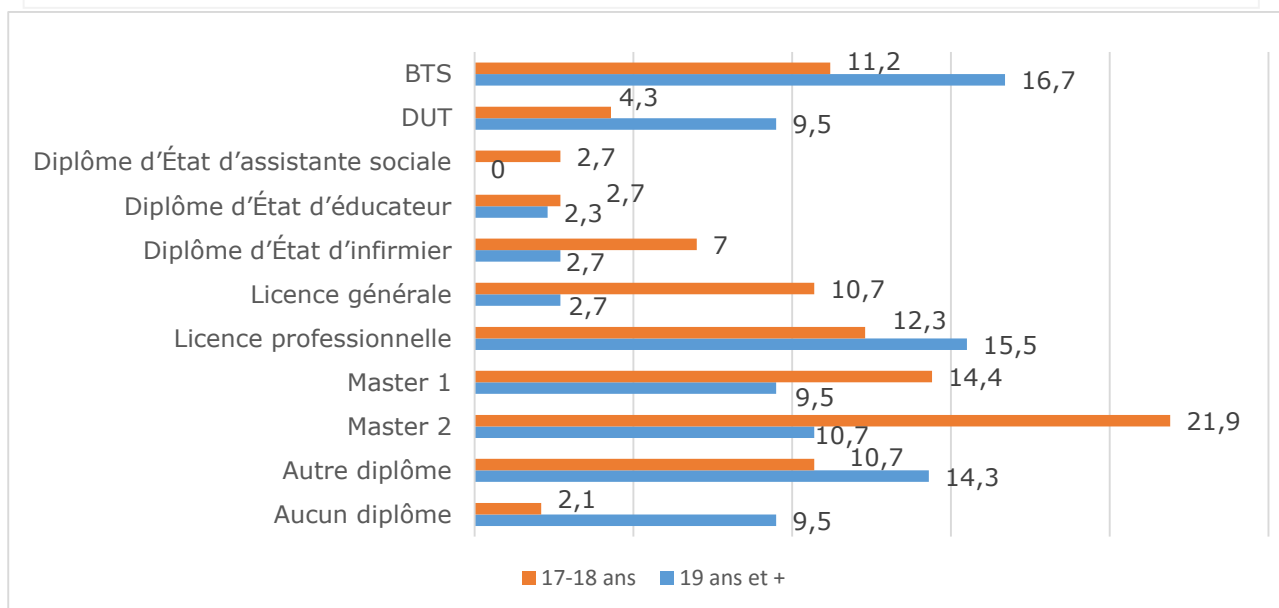
Cependant **il faut noter que les filles obtiennent beaucoup plus fréquemment un diplôme d'État d'assistante sociale, de éducateur ou d'infirmier (13,4 % contre 4,3 %)**. Persistance de la prégnance de l'idée de métiers typiquement féminins ? De même **l'écart est significatif concernant la licence générale comme diplôme le plus élevé obtenu après cinq ans d'études supérieures** : 10,9 % contre 4,3 %. L'hypothèse peut être faite que proportionnellement plus de filles vont décider de s'arrêter à ce niveau d'études-là alors que les garçons continuent plus fréquemment. Ce point méritera d'être étudié.

Enfin **il ne faut pas oublier que numériquement l'avantage reste très fort du côté des filles** : par exemple 2,8 fois plus de filles ont obtenu un master 2 au bout de 5 ans.

b – L'âge de réussite au bac.

Graphique 5

Répartition des étudiants suivant le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le bac selon l'âge de réussite au bac (en %)



Le faible nombre d'étudiants ayant obtenu le bac dans leur dix-septième année ou après leur dix-neuvième année nous a conduit à regrouper les étudiants en deux seules catégories d'âge d'obtention du bac : d'une part ceux qui ont obtenu leur bac à l'heure ou en avance, d'autre part ceux qui ont obtenu leur bac avec au moins une année de retard.

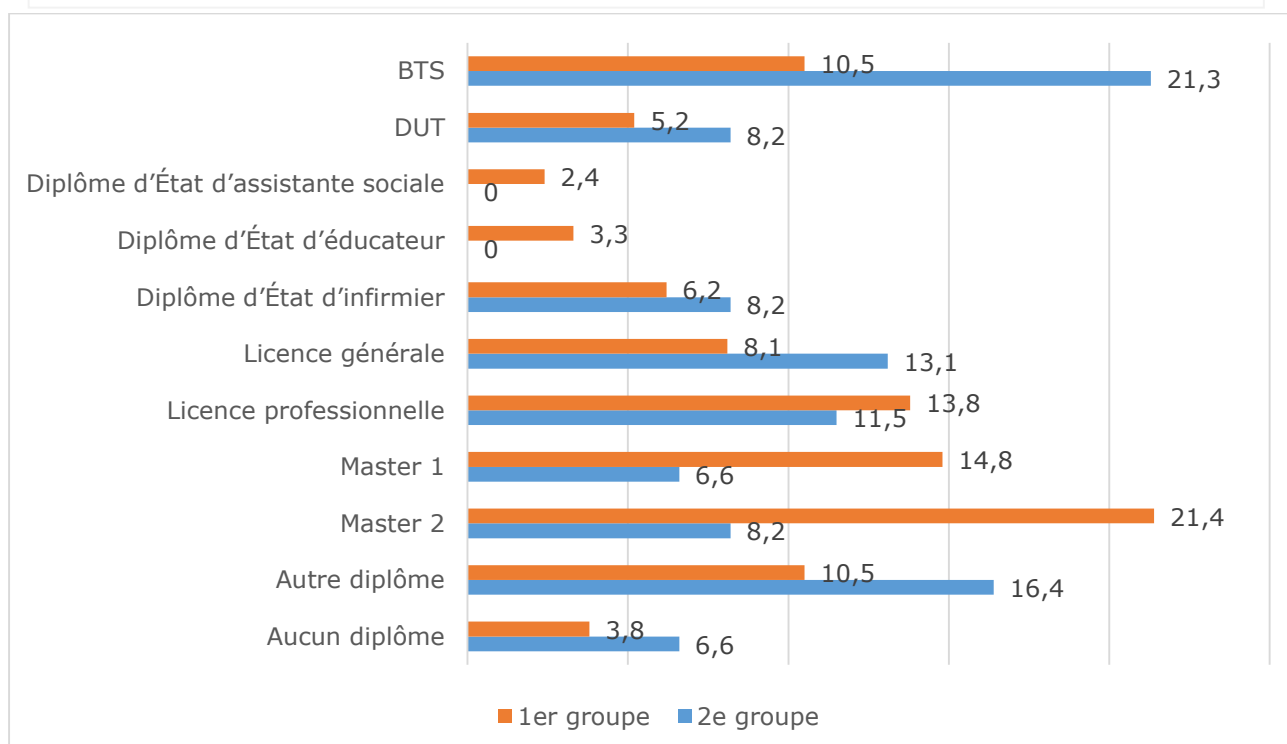
Il semblerait qu'une relation existe entre l'âge de réussite au bac et le type de diplômes obtenus : **plus on a son bac jeune plus on s'engage dans des études longues (licences et masters)**. L'écart est maximum pour le master 2 : 21,9 % des étudiants ayant obtenu leur bac dans leur dix-septième ou dix-huitième année ont obtenu un master 2 après cinq ans d'études, alors que ce n'est seulement le cas de 10,7 % des 19 ans et plus.

À l'inverse, on voit que **le diplôme le plus élevé obtenu par les bacheliers les plus âgés est plus fréquemment un BTS (16,7 % contre 11,2 % pour les plus jeunes) ou un DUT (9,5 % contre 4,3 %), diplômes ne nécessitant que deux années d'études supérieures.** On peut faire l'hypothèse qu'ils poursuivent moins leurs études en licence professionnelle que les bacheliers plus jeunes. De même ils sont surreprésentés parmi ceux qui obtiennent un autre diplôme et forment la quasi-totalité de ceux qui n'ont obtenu aucun diplôme après le baccalauréat.

c – Le groupe d'épreuves de réussite au bac.

Graphique 6

Répartition des étudiants suivant le diplôme le plus élevé obtenu au cours des cinq années après le bac selon le groupe d'épreuves de réussite au bac (en %)



Ici aussi il semblerait qu'une relation existe entre le groupe de réussite au bac et le type de diplôme obtenu : **réussir le bac au 1^{er} groupe d'épreuves semble donner un avantage pour l'obtention d'un master. Parmi ceux qui ont obtenu leur bac au 1^{er} groupe d'épreuves plus d'un sur trois a obtenu en cinq ans un master 1 ou un master 2 (36,2 %),** une proportion 2,4 fois plus élevée que celle des bacheliers ayant obtenu leur bac au 2^{ème} groupe d'épreuves (14,8 %). Par contre ces derniers sont proportionnellement 2 fois plus nombreux à obtenir un BTS comme diplôme le plus élevé (21,3 % contre 10,5 %).

5. Les lieux d'études au cours des cinq années après l'obtention du baccalauréat

Près de 95 étudiants sur 100 réalisent au moins une partie de leurs études post-bac dans la Loire, et 8 sur 10 à Saint-Etienne : **pour les bacheliers ES de Saint-Chamond les études supérieures se réalisent avant tout à proximité de cette ville.** Faut-il n'y voir que l'effet de la présence d'une offre de formation riche et diversifiée dans l'agglomération stéphanoise ? Ne peut-on envisager d'autres raisons ? On peut penser à la question des coûts financiers, et faire l'hypothèse d'une corrélation

positive entre éloignement du domicile familial et coût des études (on n'oublie pas que cette dimension joue également dans le choix des études poursuivies et dans leur durée). On peut penser également à la question des coûts psychologiques : s'éloigner c'est aussi se séparer, même temporairement, de sa famille, de sa/son petit(e) ami(e), de ses amis, bref d'un cadre de vie qui peut être sécurisant.

Néanmoins la diversité des lieux d'études est beaucoup plus importante si on prend en compte les cinq années qui ont suivi l'obtention du baccalauréat que ce qu'elle était lors de la première année d'études supérieures. En effet un tiers des étudiants font au moins une partie de leurs études dans un autre département de la région Rhône-Alpes que la Loire et même plus d'un quart à Lyon (soit une progression respectivement de 20,1 et 14,3 points).

De même environ 1 étudiant sur 6 réalise une partie de ses études en France mais en dehors de Rhône-Alpes et 9,1 % dans un pays étranger. La progression est significative, même si ce dernier pourcentage peut apparaître modeste plus de 25 ans après la création du programme Erasmus et dans la perspective de la construction d'une citoyenneté européenne plus forte et plus solidement ancrée.

Tableau 15

Répartition des lieux d'études durant les cinq années après l'obtention du bac

| | Nombre | % |
|--|---------------|-------------|
| Loire | 267 | 93,4 |
| <i>dont Saint-Chamond</i> | <i>14</i> | <i>4,9</i> |
| <i>Saint-Etienne</i> | <i>230</i> | <i>80,4</i> |
| Autres départements Rhône-Alpes | 99 | 34,6 |
| <i>dont Lyon</i> | <i>78</i> | <i>27,3</i> |
| France hors Rhône-Alpes | 46 | 16,1 |
| Pays étrangers | 26 | 9,1 |
| Total (1) | 286 | 100 |

(1) Le total correspond au nombre de bacheliers ayant répondu à cette question et non à la somme des nombres du tableau, un étudiant ayant pu poursuivre ses études dans plusieurs lieux. C'est ainsi que 152 étudiants ont poursuivi leurs études dans au moins deux villes différentes.

Conclusion

Le financement des études est une question importante pour les étudiants. Mis à part l'aide des parents, souvent primordiale, trois formes principales de financement peuvent être envisagées : les bourses d'études, les prêts étudiants et le travail (voir le tableau 15 et le graphique 7). Des trois, une seule a été effective pour une majorité d'étudiants : **77 % ont exercé une activité professionnelle à un moment ou à un autre**. Depuis la période 1987-1994 cette proportion a considérablement augmenté : seuls 51,8 % des étudiants d'alors avaient exercé une activité professionnelle !

Par contre une petite majorité (53,6 %) avaient été **au moins une fois boursier** alors que pour les générations de bacheliers des années 2002 à 2010 **seuls 48,7 % sont dans ce cas**. Enfin seulement 10,6 % ont contracté un prêt étudiant (contre 14,1 % pour les bacheliers des générations 1987-1994).

Tableau 15

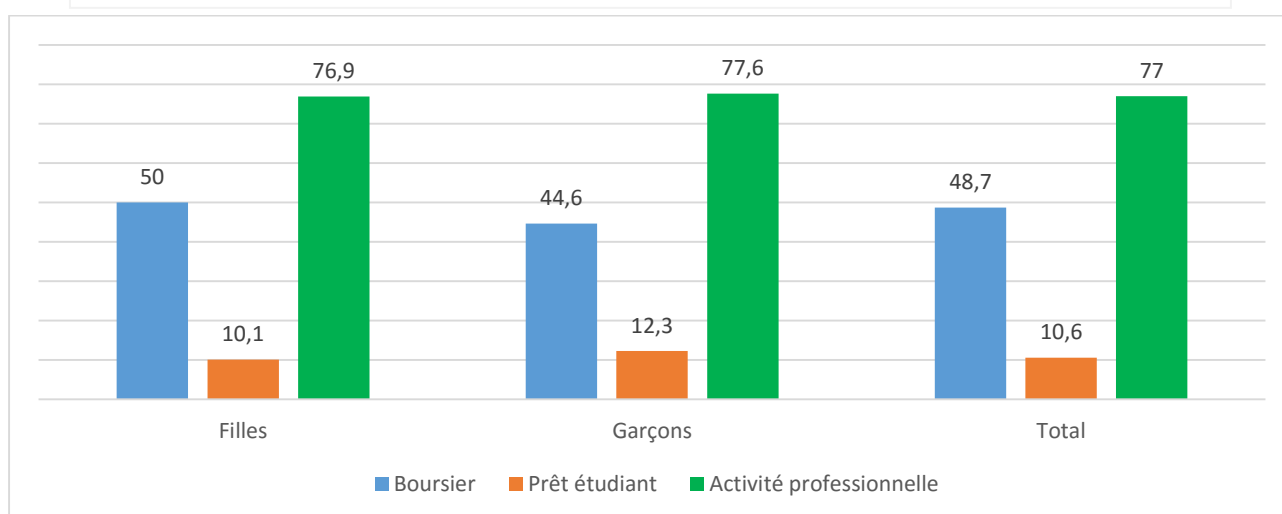
Nombre d'étudiants selon les formes de financement des études supérieures, le suivi d'un stage à caractère professionnel et selon le sexe

| | Filles | | Garçons | | Total | |
|--|--------|-----|---------|-----|-------|-----|
| | oui | non | oui | non | oui | non |
| Boursier | 120 | 120 | 33 | 41 | 153 | 161 |
| Prêt étudiant | 24 | 214 | 9 | 64 | 33 | 278 |
| Activité professionnelle | 186 | 56 | 59 | 17 | 245 | 73 |
| Stage à caractère professionnel | 210 | 31 | 65 | 12 | 275 | 43 |

(1) Note : le résultat de l'addition des « oui » et des « non » pour chacune des modalités de financement n'est pas toujours identique (par exemple, dans la colonne « Total », il peut varier de 311 pour « prêt étudiant » à 318 pour « activité professionnelle » et pour « stage à caractère professionnel ») dans la mesure où quelques bacheliers n'ont pas répondu à toutes les questions.

Graphique 7

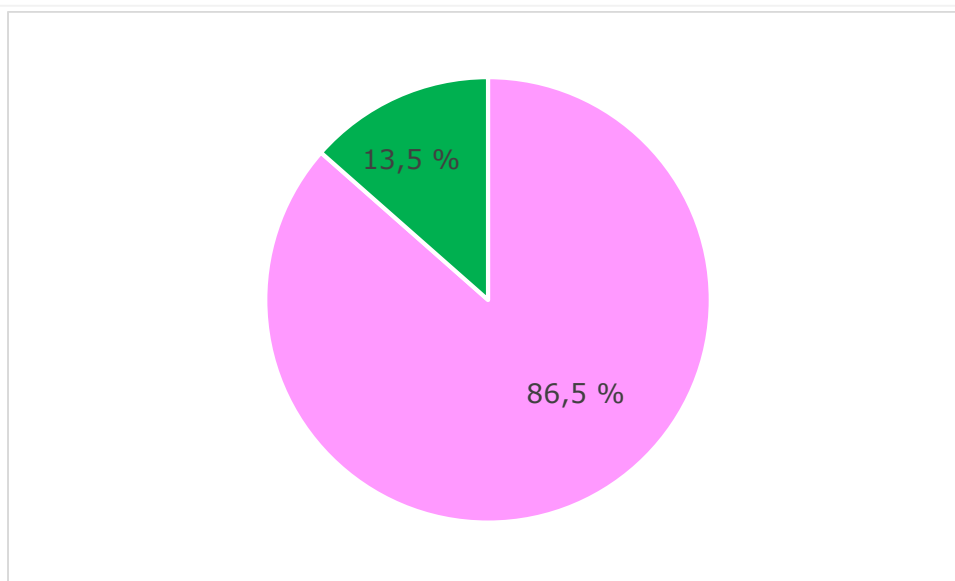
Proportion d'étudiants ayant utilisé telle ou telle forme de financement selon le sexe (en %)



Enfin, comme l'indique le graphique 8, **près de neuf étudiants sur dix (86,5 %) ont suivi depuis le début de leurs études supérieures un stage à caractère professionnel**. C'était le cas de plus de trois étudiants sur quatre (76,9 %) pour les générations 1987-1994. Cette dimension des études supérieures déjà bien présente dans les années 1990 à 2000 n'a fait que se renforcer depuis lors et semble désormais concerner pratiquement toutes les filières d'études supérieures. L'écart entre les filles et les garçons n'est pas significatif ici, ni pour le suivi d'un stage à caractère professionnel, ni pour les différentes formes de financement.

Graphique 8

Proportion d'étudiants ayant suivi un stage à caractère professionnel au cours de ses études après l'obtention du baccalauréat (en %)



Si la question du financement des études et de la réalisation de stages a pu être étudiée, ce qui a été dit n'épuise pas le sujet. Nous ne nous sommes penchés ni sur la durée des stages, ni sur la fréquence des formes de financement ou leurs modalités (par exemple la durée de l'activité professionnelle), ni sur le lien éventuel entre formes de financement des études et réussite à celles-ci.

Nous avons remarqué qu'en une quinzaine d'années des évolutions très nettes dans la manière de financer les études avaient eu lieu, mais celles-ci sont particulièrement complexes à analyser, d'autant que les diverses formes de financement peuvent se cumuler pour un même étudiant. Cela demanderait l'utilisation de méthodes qualitatives, tels des entretiens semi-directifs, qui n'entrent pas dans les possibilités de cette étude.

M. GOUDARD, professeur de S.E.S.
et la classe de Première ES

à

Au moment où la réforme du lycée entre en application en classe de Première nous avons souhaité faire le point sur les études supérieures suivies par les titulaires du bac ES. Pour ce faire nous avons choisi de réaliser une enquête par questionnaire. Cette enquête est envoyée à toutes les personnes qui ont réussi le baccalauréat série ES au cours des sessions 2002 à 2010 en étant scolarisées au lycée Claude Lebois de Saint-Chamond (1).

Au-delà de l'objectif de cette enquête, et outre le plaisir, partagé par de nombreux collègues, d'avoir des nouvelles d'anciens élèves, un double but est poursuivi en classe de Première ES :

- d'une part découvrir plus concrètement les voies d'orientation possibles après un baccalauréat à dominante économique et sociale.

- d'autre part pratiquer une méthode sociologique : l'enquête par questionnaire auprès d'un groupe strictement délimité. Celle-ci permettra de produire un certain nombre de données chiffrées (orientations choisies, niveau de diplôme obtenu, etc.) et, si possible, d'établir des relations entre les informations obtenues et certaines variables explicatives (sexe, groupe socioprofessionnel des parents, etc.).

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette enquête et que vous nous retournerez rapidement le questionnaire joint (2). Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une excellente année 2012.

C. GOUDARD
professeur de S.E.S.

A. BOUCHOU et K. HAMMAR
délégués des élèves

(1) Soit 430 personnes.

(2) Les plus récents bacheliers se verront adresser la ou les années prochaines un questionnaire complémentaire. Aussi, vous pouvez indiquer les changements éventuels de nom ou d'adresse qui pourraient nous être utiles ou mieux encore une adresse email stable (cela réduit les coûts d'affranchissement) dans la partie « Remarques personnelles » prévue à la fin du questionnaire.

Enquête sur le devenir des bacheliers ES du lycée Claude Lebois

1. NOM : Prénom :

2. Année de naissance :

3. Année d'obtention du baccalauréat ES :

4. Vous avez obtenu le baccalauréat : - au premier groupe d'épreuves
- au second groupe d'épreuves
(appelé familièrement rattrapage)

5. Indiquez le groupe socioprofessionnel de votre père et de votre mère au moment où vous avez réussi votre baccalauréat. (Si vous ne connaissez pas le groupe socioprofessionnel veuillez ne rien cocher).

Père Mère

Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

6. Indiquez pour chaque année scolaire les études suivies ou l'activité (activité professionnelle, recherche d'emploi, etc.) exercée.

Soyez très précis : pour les études suivies, indiquez le lieu de préparation (université, IUT, lycée, etc.) et la ville. Exemples : 1^{ère} année Licence Economie et gestion - Université Jean Monnet à Saint-Etienne, 2^{ème} année BTS Ventes et productions touristiques - Lycée Colbert à Lyon, etc.

* Année scolaire 2002-2003 :

.....

Réussite

Échec

Abandon

* Année scolaire 2003-2004 :

.....

Réussite

Échec

Abandon

* Année scolaire 2004-2005 :

.....

Réussite

Échec

Abandon

* Année scolaire 2005-2006 :

.....

Réussite

Échec

Abandon

* Année scolaire 2006-2007 :
.....
Réussite Échec Abandon

* Année scolaire 2007-2008 :
.....
Réussite Échec Abandon

* Année scolaire 2008-2009 :
.....
Réussite Échec Abandon

* Année scolaire 2009-2010 :
.....
Réussite Échec Abandon

* Année scolaire 2010-2011 :
.....
Réussite Échec Abandon

* Année scolaire 2011-2012 :
.....

7. Depuis le début de vos études supérieures avez-vous :

- été, au moins une année, boursier ? oui non
- contracté un prêt étudiant ? oui non
- exercé une activité professionnelle rémunérée pour financer, même partiellement, celles-ci ? oui non

8. Depuis le début de vos études supérieures avez-vous suivi un stage à caractère professionnel ?

oui non

Si oui : - à quel niveau d'études ?
.....
- de quelle durée ?
.....

9. Remarques personnelles (par exemple conseils à donner pour mieux réussir son orientation ou le passage du lycée à l'enseignement supérieur) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Glossaire des principaux sigles rencontrés au cours de l'enquête

| | |
|---------|---|
| AD | Assistant(e) de Direction |
| AES | Administration Économique et Sociale |
| AGEC | Administration et Gestion des Entreprises Culturelles |
| AGTL | Animation et Gestion Touristiques Locales |
| AM | Assistant(e) Manager |
| APA | Activités Physiques Adaptées |
| APAS | Activité Physique Adaptée et Santé |
| ARFRIPS | Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales |
| ATII | Animateur des Technologies de l'Information et d'Internet |
| ATSEM | Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles |
| BP | Brevet Professionnel |
| BPJEPS | Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport |
| BEES | Brevet d'État d'Éducateur Sportif |
| BTS | Brevet de Technicien Supérieur |
| CAP | Certificat d'Aptitude Professionnelle |
| CAPEPS | Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive |
| CAPES | Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré |
| CAPET | Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique |
| CARED | Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable |
| CCA | Comptabilité Contrôle Audit |
| CCI | Chambre de Commerce et d'Industrie |
| CFA | Centre de Formation des Apprentis |
| CGO | Comptabilité et Gestion des Organisations |
| CI | Commerce International |
| CILA | Commerce International, Langues Appliquées |
| CIO | Centre d'Information et d'Orientation |
| CNED | Centre National d'Enseignement à Distance |
| CPAG | Centre de Préparation à l'Administration Générale |
| CPGE | Classe Préparatoire aux Grandes Écoles |
| CQP ASA | Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Assistant |
| CREPUQ | Conférence des Recteurs et des Présidents d'Université du Québec |
| CRFPA | Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats |
| DEASS | Diplôme d'État d'Assistant de Service Social |
| DEES | Diplôme Européen d'Études Supérieures |
| DEUG | Diplôme d'Études Universitaires Générales |

| | |
|--------|---|
| DEUST | Diplômes d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques |
| DIMN | Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat |
| DSN | Diplôme Supérieur du Notariat |
| DUETI | Diplôme Universitaire d'Enseignement Technologique International |
| DUT | Diplôme Universitaire de Technologie |
| ECE | École de Commerce Européenne |
| EDC | École des Dirigeants & Créateurs d'entreprises |
| EFAB | École Française de l'Administration des Biens |
| EFAP | École Française des Attachés de Presse |
| EJE | Éducateur de Jeunes Enfants |
| ENASS | École Nationale d'Assurances |
| ENM | École Nationale de la Magistrature |
| ESC | École Supérieure de Commerce |
| ESF | Économie Sociale et Familiale |
| ESPE | École Supérieure du Professorat et de l'Éducation |
| ESPI | École Supérieure des Professions Immobilières |
| ESSSE | École Santé Social Sud-Est |
| GACO | Gestion Administrative et Commerciale |
| GEA | Gestion des Entreprises et des Administrations |
| GEM | Grenoble École de Management |
| GLT | Gestion Logistique et Transport |
| GRH | Gestion des Ressources Humaines |
| HEC | Hautes Études Commerciales |
| IAE | Institut d'Administration des Entreprises |
| IDRAC | Institut De Recherche et d'Action Commerciale |
| IEP | Institut d'Études Politiques |
| IETL | Institut d'Études du Travail de Lyon |
| IFAG | Institut de Formation aux Affaires et à la Gestion |
| IFC | Institut Français de la Communication |
| IFPS | Institut de Formation des Professions de Santé |
| IFSI | Institut de Formation en Soins Infirmiers |
| IRA | Institut Régional d'Administration |
| IREIS | Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale |
| IRTESS | Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social |
| IRTS | Institut Régional du Travail Social |
| ISCOM | Institut Supérieur de Communication et de publicité |
| ISTR | Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation |
| IUFM | Institut Universitaire de Formation des Maîtres |
| IUP | Institut Universitaire Professionnalisé |

| | |
|--------|--|
| IUT | Institut Universitaire de Technologie |
| LEA | Langues Étrangères Appliquées |
| LLCE | Langues, Littératures et Civilisations Étrangères |
| ME | Moniteur Éducateur |
| MEEF | Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation |
| MESFC | Métiers de l'Enseignement Scolaire, de la Formation et de la Culture |
| MPSI | Mouvement, Performance, Santé, Ingénierie |
| MUC | Management des Unités Commerciales |
| NRC | Négociation et Relation Client |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| PMI | Petites et Moyennes Industries |
| SP3S | Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux |
| STAPS | Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives |
| STDDAD | Systèmes Territoriaux Développement Durable Aide à la Décision |
| TC | Techniques de Commercialisation |
| UFR | Unité de Formation et de Recherche |
| UJM | Université Jean Monnet |
| USEM | Union nationale des Sociétés Étudiantes Mutualistes régionales |